



Kalrez[®] perfluoroelastomer
parts

From DuPont Performance Elastomers

Consignes de sécurité pour le traitement des pièces en élastomère perfluoré Kalrez[®]

Les pièces ou profilés en élastomère perfluoré Kalrez[®] fournis pour assemblage sans modification sont conformes à la définition d'un article spécifié par la commission OSHA (Occupational Safety and Health Administration, soit Administration de la santé et de la sécurité au travail) dans la norme 29CFR1910.1200. Les fiches signalétiques ne sont pas requises pour les articles définis par la norme 29CFR1910.1200.

Si un traitement ultérieur, tel que coupe ou meulage, est effectué sur les pièces ou profilés Kalrez[®], une fiche signalétique des pièces et profilés semi-finis est disponible sur le site Web de DuPont Performance Elastomers à <http://www.dupontelastomers.com>, à la rubrique Fiche technique, ou en composant le 1-800-853-5515.

Précautions à prendre en cas d'incendie ou d'exposition à une chaleur excessive

Des produits extrêmement toxiques, notamment le fluorure d'hydrogène, le fluorure de carbonyle, le monoxyde de carbone et les fragments fluorocarbonés de faible masse moléculaire, peuvent être générés en cas d'exposition au feu ou à des températures excédant 400 °C. Le personnel luttant contre un incendie impliquant des pièces en élastomère perfluoré doit porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuelle complet.

Il est possible que le fluorure d'hydrogène éventuellement généré durant l'exposition des pièces en élastomère perfluoré à des températures excessives entre en réaction avec l'eau pour former de l'acide fluorhydrique. Il est impératif de porter des gants en néoprène pour manipuler les pièces ou le matériel (refroidis) après leur exposition à de telles températures. Si la formation de condensat est prévue, laver soigneusement le matériel et les pièces à l'eau de chaux (solution d'hydroxyde de calcium). Jeter les gants au rebut après la manipulation de pièces ayant subi une dégradation thermique.

Si les pièces en élastomère perfluoré risquent d'être exposées à des températures excédant 400 °C et que la ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations de fluorure d'hydrogène et de fluorure de carbonyle en dessous des seuils d'exposition recommandés (PEL/TLV-TWA 3 ppm pour le fluorure d'hydrogène et PEL/TLV-TWA 2 ppm pour le fluorure de carbonyle), utiliser un appareil à adduction d'air à pression positive.

L'inhalation de faibles concentrations de fluorure d'hydrogène peut initialement provoquer des symptômes de suffocation, une toux et une très forte irritation des yeux, du nez et de la gorge, suivie de 1 ou 2 jours sans symptômes puis d'une fièvre, de frissons, d'une difficulté respiratoire, d'une cyanose et d'un œdème pulmonaire. La surexposition intense ou chronique au fluorure d'hydrogène peut endommager le foie et les reins.

L'inhalation, l'ingestion ou le contact avec la peau du fluorure de carbonyle peuvent initialement causer : irritation de la peau accompagnée d'une gêne ou d'une éruption cutanée, corrosion des yeux avec ulcération cornéenne ou conjonctivale, irritation des voies respiratoires supérieures ou irritation temporaire des poumons accompagnée d'une toux, d'une gêne, d'une difficulté respiratoire et d'un essoufflement. Les symptômes peuvent se manifester plus tard.

Précautions générales de manipulation et premiers soins

Les pièces Kalrez[®] ne présentent probablement aucun danger en cas de contact cutané mais il est recommandé de nettoyer la peau après utilisation.

Les pièces Kalrez[®] ne présentent probablement aucun danger en cas d'inhalation. En cas d'exposition à des vapeurs suite à un échauffement ou à une combustion, sortir à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Incompatibilité avec d'autres matériaux

Incompatible ou susceptible de réagir avec les métaux alcalins et les composés interhalogénés.

Mise au rebut

Les pièces et profilés en élastomère perfluoré Kalrez[®] peuvent généralement être mis au rebut dans une décharge contrôlée ou par incinération mais la méthode sélectionnée doit être en conformité avec les lois nationales, provinciales/départementales ou locales en vigueur. Si l'incinération est employée, l'incinérateur doit être capable d'éliminer les produits de combustion acides. Remarque : les pièces finies fabriquées à partir des produits composés 1058 et 3065 contiennent de l'oxyde de plomb, et il est possible que des exigences particulières soient applicables (voir par exemple 40 C.F.R. 261.24). Un producteur de déchets doit déterminer la nature des déchets avant de procéder à leur mise au rebut, et les gérer et les éliminer conformément à toutes les lois et réglementations éventuellement applicables, y compris la loi américaine sur la conservation et la restauration des ressources (Resource Conservation and Recovery Act).

Usage médical

Les pièces ou profilés en élastomère perfluoré Kalrez[®] ne doivent pas être utilisés dans des applications médicales impliquant l'implantation dans le corps humain. Pour les autres applications médicales, voir la Politique des applications médicales de DuPont Performance Elastomers.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'une des adresses ci-dessous ou visiter notre site Web à www.dupontelastomers.com/kalrez

Siège social mondial – Wilmington , DE États-Unis

Tél. +1-800-853-5515
+1-302-792-4000
Fax +1-302-792-4450

Siège social européen - Genève

Tél. +41-22-717-4000
Fax +41-22-717-4001

Siège social d'Amérique du Sud et centrale - Brésil

Tél. +55-11-4166-8978
Fax +55-11-4166-8989

Siège social de la région Asie-Pacifique -Singapour

Tél. +65-6275-9383
Fax +65-6275-9395

Siège social du Japon – Tokyo

Tél. +81-3-6402-6300
Fax +81-3-6402-6301

Les informations contenues dans le présent document sont fournies gratuitement et sont basées sur des données techniques estimées fiables par DuPont Performance Elastomers. Elles sont destinées à être utilisées par des personnes ayant les compétences techniques, à leur propre discrétion et à leurs risques. Il est présumé que les personnes suivant les précautions de manipulation indiquées s'assureront que les conditions particulières dans lesquelles ils les appliquent ne présentent aucun danger pour la santé ou la sécurité. Étant donné que les conditions d'utilisation et de mise au rebut des produits échappent à notre contrôle, nous n'offrons aucune garantie, expresse ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité quant à l'utilisation, quelle qu'elle soit, de ces informations. Comme pour tout matériau, il est absolument essentiel d'évaluer tous les produits composés dans les conditions d'utilisation finale avant leur spécification. Rien dans ce document ne doit être interprété comme une autorisation à utiliser ou une recommandation de contrefaire un brevet quelconque. Bien que les informations présentées ici soient exactes au moment de la publication, les spécifications peuvent changer. Veuillez visiter www.dupontelastomers.com pour obtenir les informations les plus récentes.

ATTENTION : ne pas utiliser dans des applications médicales impliquant l'implantation permanente dans le corps humain. Pour les autres applications médicales, consultez votre représentant du service clientèle DuPont Performance Elastomers et lisez l'avertissement « Medical Caution Statement H-69237 ».

Kalrez[®] est une marque déposée de DuPont Performance Elastomers.

Copyright © 2004 DuPont Performance Elastomers. Tous droits réservés.